

MODÈLE 3 — Résiliation anticipée pour non-conformité des prestations

[Nom de votre entreprise / Raison sociale]

[Adresse complète]

[Code postal — Ville]

[Téléphone] • [E-mail]

[Nom de la société de nettoyage]

[Ville], le [Date]

[À l'attention de M./Mme]

[Adresse complète]

[Code postal — Ville]

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Résiliation du contrat de nettoyage n° [référence] pour non-conformité des prestations

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons de notre décision de **résilier le contrat de nettoyage n° [référence]** en raison de manquements graves et répétés dans l'exécution des prestations prévues au cahier des charges contractuel, pour nos locaux situés au :

[Adresse complète du site concerné]

Malgré nos signalements successifs, dont vous trouverez copies en pièces jointes (courriers/e-mails des **[dates des signalements]**), les prestations réalisées ne sont toujours pas conformes à vos engagements contractuels.

Les manquements constatés portent notamment sur :

- Nettoyage non conforme au cahier des charges (détails : [préciser])
- Absences répétées et non remplacées de l'agent affecté
- Comportement inapproprié du personnel intervenant
- Facturation de prestations non réalisées ou partiellement réalisées
- Autre : [préciser]

Face à l'absence d'amélioration malgré nos relances répétées, nous nous trouvons contraints de **mettre fin à ce contrat pour manquement grave**, conformément aux principes généraux du droit des contrats (article 1224 du Code civil).

Nous restons à votre disposition pour convenir des modalités pratiques de fin de prestation et du règlement des factures en cours.

Pièces jointes :

- Copies des e-mails/courriers de signalement
- Photos datées des manquements constatés
- Cahier des charges contractuel (pour référence)

MODÈLE 3 — Résiliation anticipée pour non-conformité des prestations

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

[Nom et prénom du signataire]

[Fonction]

Signature et cachet de l'entreprise

■ Conseil Ménage Parfait

Ne résiliez jamais pour faute sans un dossier de preuves solide. Constituez-le sur plusieurs semaines : envoyez un e-mail après chaque manquement, prenez des photos datées, et conservez les réponses (ou l'absence de réponse) de votre prestataire. Un bon dossier comporte au minimum 3 signalements écrits espacés d'au moins 2 semaines.